

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Professeur
Article de référence : art. ... du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié
Numéro du poste : 35PR0155
Section CNU : 35 ou 60
Profil de publication :
Localisation : Ecole Nationale Supérieure de Géologie - GeoRessources

Job profile et EURAXESS

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) :

Profil enseignement :

Le candidat interviendra dans les cours et travaux dirigés relatifs à l'hydrogéologie, l'hydrologie, ainsi que dans certains modules ayant trait aux sciences de l'ingénieur (mécanique, méthodes numériques, ...). Une implication dans le développement d'enseignements plus spécialisés d'un ou plusieurs des domaines suivants est aussi souhaitable tels que l'hydraulique fluviale, la modélisation des aquifères ou des réservoirs ou les transferts réactifs en milieu poreux. Une expérience de terrain en hydrogéologie est souhaitée (écoles de terrain de deuxième année). Compte tenu de la spécificité du public pour partie issue d'une formation naturaliste (60% des élèves de l'ENSG sortent des classes préparatoires BCPST), l'enseignant fera le lien entre principes fondamentaux de la mécanique et mécanismes géologiques. Il participera aux tâches collectives de gestion des formations de l'ENSG.

Composante/UFR : Ecole Nationale Supérieure de Géologie

Mots-clés enseignement : Hydrogéologie, Hydrologie, Mécanique, méthodes numériques

Profil recherche :

Le/la candidat.e effectuera sa recherche au laboratoire GeoRessources, Unité Mixte de Recherche de l'Université de Lorraine et CNRS-INSU au sein de l'équipe de recherche HydroGéomécanique Multi-échelles (HGM). Le recrutement vise à renforcer le potentiel de recherche de l'équipe dans les domaines de la compréhension, de la modélisation mathématique et de la simulation numérique des écoulements (multiphasiques, multicomposants, réactifs) en milieux poreux et ou fracturés.

Le candidat recruté devra avoir une vision globale des aspects multi-échelles en milieu poreux afin de contribuer au développement des approches méthodologiques et des outils de simulation au sein du groupe. Une expertise dans le couplage hydromécanique permettant d'interagir avec les collègues mécaniciens des roches sera fortement appréciée.

Le profil recherché est celui d'un spécialiste des Transports Réactifs en Milieu Poreux couplant un savoir-faire théorique et numérique au niveau de la modélisation multi-échelle (modélisation directe à l'échelle du pore, modèle hybride, upscaling et développement de modèle macroscopique). Il appliquera ses connaissances et compétences plus particulièrement dans le domaine de la géologie appliquée à l'ingénierie minière, sur des problématiques tant ressources qu'environnementales, y compris celles incluant des mécanismes biologiques.

Nom laboratoire : GeoRessources

Numéro unité du laboratoire : UMR 7359

Mots-clés recherche : Transport réactif en milieu poreux, Hydrogéologie, Changement d'échelle, Systèmes bio-réactifs, couplage hydromécanique, Géologie minière, Métallogénie

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Département d'enseignement : Ecole Nationale Supérieure de Géologie

Lieu(x) d'exercice : Ecole Nationale Supérieure de Géologie

Equipe pédagogique :

Nom Directrice Composante : Judith Sausse

Tél Directeur dépt : +33 3 83 59 64 00

Email Directrice ENSG : judith.sausse@univ-lorraine.fr

URL ENSG : <http://ensg.univ-lorraine.fr/>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : GeoRessources

Nom Directeur labo : Anne-Sylvie André-Mayer

Tél Directeur labo : 06 23 99 06 90

Email Directeur labo : anne-sylvie.andre@univ-lorraine.fr

URL labo: <http://georessources.univ-lorraine.fr>

Descriptif laboratoire : Le Laboratoire GeoRessources est un laboratoire jeune mais ancré sur des thématiques scientifiques développées de longue date sur Nancy et ainsi reconnues du local à l'international. Depuis sa création en janvier 2013, le laboratoire GeoRessources fédère des chercheurs, enseignants-chercheurs, personnel technique et administratif issus de disciplines et d'horizons diverses (géologie, géochimie, mécanique, génie des procédés....) autour d'une thématique commune liée à l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, depuis des problématiques très amont (exploration) jusqu'à des problématiques très aval (recyclage). Ce laboratoire s'appuie sur un parc analytique et expérimental conséquent inséré dans un paysage local, régional et national en perpétuelle évolution développant des labels, des réseaux, etc....La recherche partenariale est une identité forte du laboratoire, qui représente une force vive du CARNOT ICEEL, et qui bénéficie de centres de transferts partenaires de longue date (CREGU-ASGA) et du développement récent de chaires industrielle et mécénale. GeoRessources développe également une activité de formation « à et par la recherche » extrêmement active en étroite collaboration avec les centres de formations de l'UL (Dpt Géosciences, ENSG, ENSM, ED SIRENa).

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non (avec audition publique oui non),

Sous forme :

de leçon

de séminaire

de présentation des travaux de recherche.

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 19 mars 2021.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984